Image not found or type unknown

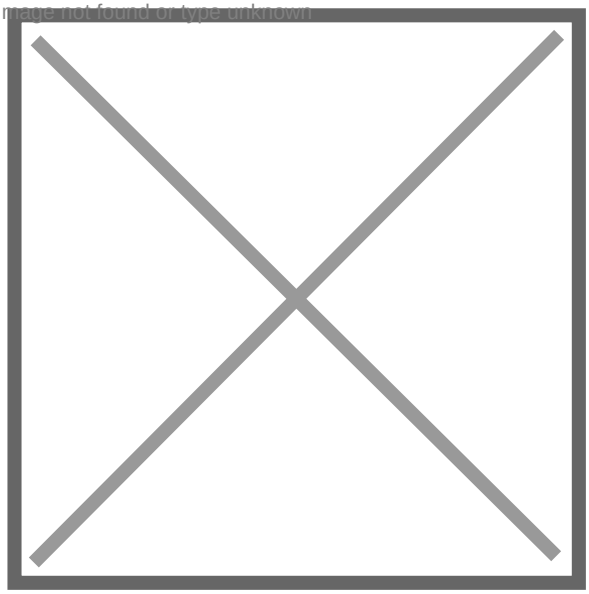

Poursuite popur gifle a un ado

Par **valpal**, le **06/06/2012** à **17:39**

Bonjour,
Mon mari est poursuivi, pour la 1ère fois de sa vie à 42ans, pour violence sur mineur de -15ans avec 2 jours itt.
Que risque-t-il en réalité?
Doit-il se faire assister d'un avocat?
Combien celà coute-t-il?

MERCI de vos réponses pour m'éclairer...

Par **fred**, le **27/09/2012** à **19:07**

en temps normal une gifle est contraventione, mais le fait quel est ete donner a un mineur de moin de 15 ans cela devient un delit.
les faits reste tout de meme minime, je pence que dans le pire des cas il devrais prendre du surssis et des domages et interet a payer a la victime.
ce faire assister d un avocat peut couter cher et pour ce genre de chose ne pas changer l issu. in plaidoyer pour la forme.
tout depend de vos revenus s il sont faible vous devriez avoir droit a l aide juridictionnel

Par **fred**, le **27/09/2012** à **19:08**

en temps normal une gifle est contraventione, mais le fait quel est ete donner a un mineur de

moin de 15 ans cela devient un delit.
les faits reste tout de meme minime, je pence que dans le pire des cas il devrais prendre du surssis et des domages et interet a payer a la victime.
ce faire assister d un avocat peut couter cher et pour ce genre de chose ne pas changer l issu. in plaidoyer pour la forme.
tout depend de vos revenus s il sont faible vous devriez avoir droit a l aide juridictionnel

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés